Lettre ouverte à nos députés :

Les soignants de France demandent que chaque député relise, en son âme et conscience, le texte de loi qu'on va leur faire voter, en écoutant l'angle de lecture que leur donnent les soignants depuis plus de trois ans.

Les voix des professionnels de santé contre cette loi se sont unanimement tues en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre, et leur dévouement a primé immédiatement sur le combat qu'ils avaient de nouveau engagé, le matin même des attentats, pour informer des risques contenus dans cette loi. Les soignants se sont rendus immédiatement disponibles au service des Français conformément aux valeurs qui les animent authentiquement chaque jour. Ils demandent solennellement que les députés tiennent compte de ce civisme qui les prive de demander à la majorité un moratoire à cette loi qui risque d’aggraver les inégalités de santé, contrevenir aux valeurs de solidarité et d’égalité face à la maladie et amoindrir l’indépendance du médecin et son engagement personnel dans le colloque individuel avec leur patient.

Le report de cette loi qui pourra être réécrite ultérieurement avec les vraies réformes attendues par les professionnels de santé, serait une preuve de la confiance attendue par les soignants en échange de la loyauté qu’ils ont montrée, la marque du respect de leurs professions indispensables dans la société et le signe d’un engagement fort et réactif des femmes et hommes politiques dignes des plus grands.

 Il serait une grave erreur politique de profiter de cette atroce adversité pour voter cette loi sans plus de concertation avec le monde de la santé et ne pas reconnaître que l’actualité a stoppé le combat des soignants engagés contre cette loi mais qu’il n’est que suspendu.

Les députés prendront individuellement leurs responsabilités à l’Assemblée nationale. Le monde de la santé saura reconnaître l’engagement démocratique au service du peuple français.